

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME DIXIÈME

1891

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1891

PRÉSENTATIONS

CORNE DÉVELOPPÉE ANORMALEMENT SUR LE COU D'UN BŒUF
ET RESSEMBLANT EXACTEMENT AUX CORNES DU FRONT

PAR M. LESBRE

Cette corne avait 27 centimètres de longueur ; elle pendait au bord inférieur de l'encolure, et s'était développée simultanément avec les cornes frontales, présentant comme ces dernières des anneaux successifs marquant les pousses annuelles.

Elle était creusée dans son axe d'une cavité conique remplie d'un tissu conjonctif lâche et infiltré qui tenait lieu de la cheville osseuse des cornes du front. Cette cheville conjonctive était recouverte d'un mince derme papillaire, et d'un corps muqueux de Malpighi qui établissaient l'union avec l'étui corné. Nulle part on ne voyait d'engrènement lamellaire comparable à celui de la face interne de l'ongle de l'homme et des mammifères ongulés ; le derme sous-corné était papillaire, et par conséquent faisait matrice, sur toute sa longueur ; aussi l'étui de corne qui le recouvrait augmentait-il graduellement d'épaisseur jusqu'à son extrémité.

Toutes les particularités de structure de cette corne hétérotopique (voir le *Journal de l'École vétérinaire de Lyon*, 1891, pages 374 à 381) permettent de la comparer exactement aux cornes du front. Aussi y a-t-il lieu de se demander si elle n'eût pu se transmettre héréditairement. Il existe au Sénégal une race de bœufs à trois cornes décrite par M. de Rochebrune, sous le nom de *bos triceros*, animaux qui présentent indépendamment des cornes du front une troisième corne implantée sur les sus-nasaux et couchée sur le chanfrein ; il est rationnel de croire que cette race s'est formée par transmission héréditaire d'une corne nasale d'abord anormale au même titre que la corne cervicale que nous présentons aujourd'hui.